

Projet pédagogique de La Crèche de Valensart

En collaboration avec l’équipe

***Présentation et fonctionnement.***

***Introduction :***

Initialement, en 1995, notre structure d’accueil était une MCAE (maison communale d’accueil de l’enfance) installée dans une villa bourgeoise « La Maison de Valensart ». Le propriétaire était le CHU, après le rachat à l’Université, en partenariat avec la Ville de Liège. La MCAE avait alors une capacité de 18 lits.

De 1998 à 2005, la MCAE augmente petit à petit sa capacité et passe à 27 lits.

La MCAE a 10 ans et Monsieur Bodson devient le nouveau Président.

En 2014, vu le besoin de places supplémentaires, « La Maison de Valensart » introduit un projet d’extension de la MCAE à 63 lits dans le cadre du Plan Cigogne 3 de l’ONE/Région Wallonne, avec le soutien conjoint du CHU.

La Villa ne répondant plus aux normes et sa capacité ne pouvant accueillir ces nouvelles places, elle a été démolie en 2017 pour pouvoir construire un nouveau bâtiment.

En 2018, la structure est devenue statutairement une crèche, « la Crèche de Valensart », ASBL indépendante désormais de la Ville de Liège.

Les valeurs communes que nous défendons sont : l’esprit d’équipe, l’autonomie, le respect, l’engagement, la confiance et le plaisir.

***Unités de vie***

La crèche est autorisée et agréée par l’ONE pour une capacité de 63 lits.

Les enfants sont répartis en 6 unités de vie et 12 groupes d’enfants (environ 7 enfants par groupe) selon leur âge.

UV1 et 2 : de 3 mois à 14 mois

UV3 et 4 : de 14 mois à 22 mois

UV5 et 6: de 22 mois à 36 mois

***Composition de l’équipe***

L’encadrement des enfants est assuré par du personnel qualifié, ayant les compétences nécessaires afin de répondre aux besoins spécifiques des enfants.

L’équipe est composée de :

***La direction,*** assurée à temps plein par Madame Paluszkiewicz, infirmière sociale

***Une assistante social***  19h/sem

***Une pédagogue*** 19h/sem

***Une infirmière pédiatrique*** 28h30/sem

***13 puéricultrices*** référentes 38h/sem

***3 puéricultrices*** *relais**38h/sem*

***2 auxiliaires de l’enfance*** 38h/sem

***Un médecin pédiatre*** assure deux consultations mensuelles de l’ONE

***2 cuisinières*** *19h/sem*

***4 agents d’entretien*** 19h/sem

Soit 28 membres du personnel.

L’équipe accueille également des stagiaires puéricultrices ainsi que leurs professeurs.

Afin de faciliter la lecture du projet, nous parlerons de « l’accueillante », pour nommer la personne qui accueille votre enfant (que ce soit la puéricultrice référente, une autre puéricultrice, ou une auxiliaire de l’enfance)

***Dynamique de réflexion continue***

La formation continue du personnel est garante d’une remise en question permanente des pratiques. Elle contribue à l’épanouissement de chacun(e) par rapport à soi et aux autres, à évaluer le potentiel de chacun(e), à accepter la complémentarité, à rechercher la cohérence au niveau des pratiques, à s’interroger sur les façons d’être et d’agir, à innover, à analyser, à décoder des situations qui posent problème.

Elle se traduit par des formations intra-muros et extra muros, des temps de lecture et de réflexion, des réunions, des échanges quotidiens à des moments opportuns.

Nous collaborons également avec la faculté de psychologie de l’université de Liège : présence aux cours, accueil de stagiaires, supervisions de travaux de fin d’étude, collaborations à des projets divers.

Nous avons participé à de nombreux congrès, conférences et formations concernant cette approche y compris en France et à Budapest.

***Accessibilité***

Nous accueillons les enfants à la crèche quel que soient leurs différences culturelles ou sociales.

Un accueil spécifique en collaboration avec les parents, sera mis en place lors de l’accueil d’un enfant porteur de handicap ou ayant un problème de santé particulier. Dans ce cadre, une collaboration avec des services extérieurs (AIMA, PICSAP,…) peut être mise en place.

Le bâtiment est adapté à l’accueil d’une personne en chaise roulante.(PMR)

***Santé***

La « bonne » santé physique des enfants est tributaire du suivi médical, de l’alimentation, de l’hygiène et de la sécurité des lieux. Ces quatre éléments font l’objet d’une attention appropriée au sein de la Maison de Valensart.

**Sur le plan médical**, la consultation de médecine préventive (ONE) s’inscrit dans un programme de santé collective.

Nous sommes vigilants et attentifs aux symptômes observés et au mal-être exprimé par les enfants. Dès lors, une collaboration étroite avec les parents nous semble fondamentale dans l’intérêt et le bien-être de tous les enfants. Des informations complémentaires concernant la prise en charge des enfants malades (certificat médical, tableau d’éviction…) se trouvent dans le règlement d’ordre intérieur (ROI).

1. **Sur le plan alimentaire**, nous respectons le rythme de développement de l’enfant et nous prenons le temps nécessaire pour chacun d’entre eux.

Nous échangeons avec les parents afin de nous adapter aux habitudes de la maison. Nous respectons le régime alimentaire de chaque enfant.

Les textures sont adaptées selon les besoins de l’enfant (mélangé-lisse, séparé-mixé, séparé-écrasé, séparé-en morceaux).

Nous tenons compte des allergies sur base d’un certificat médical.

Un lait de 1er et deuxième âge est fourni par la crèche. Les parents qui le souhaitent peuvent amener leur propre lait.

Les repas sont variés et adaptés aux besoins des enfants. Les menus sont élaborés en collaboration avec le service de diététique du CHU. Nous utilisons des fruits et légumes de saison. Les menus sont affichés aux valves dans les sas d’accueil des parents.

Un fruit est proposé chaque matin aux environs de 9h dans les unités de vie des moyens et des grands.

Les diners sont préparés par la cuisine diététique du CHU tenant compte des recommandations de l’ONE\* en la matière et arrivent quotidiennement en liaison froide. Les goûters sont préparés par nos cuisinières.

Les enfants mangent et boivent dans de la vraie vaisselle (assiette en porcelaine, verre en verre…).

Le premier repas de la journée sera donné à la maison, excepté pour les enfants arrivant avant 7h.

Les repas sont l’occasion d’échanger avec les enfants : nous expliquons le contenu des assiettes, nommons les différents légumes, répondons aux questions. Nous expliquons également lors de ces moments le déroulement de la journée, parlons des enfants ou des collègues absents, parlons des activités qui sont proposées, du temps qu’il fait…

\*Brochure « Chouette on passe à table »

1. **Sur le plan de l’hygiène**, nous respectons strictement les règles d’hygiène exigées en collectivité tant par l’ONE que par l’AFSCA.

L’entretien des locaux et du matériel est effectué quotidiennement par 4 agents d’entretien.

Les locaux sont aérés régulièrement durant la journée.

Les soins du siège sont réalisés avec un gant de toilette jetable, de l’eau et du savon adapté. Nous n’utilisons pas de cosmétiques excepté une crème réparatrice en cas d’érythème fessier.

Le nez des enfants est régulièrement nettoyé avec du liquide physiologique.

1. **Sur le plan de la sécurité**, les espaces de vie intérieurs et extérieurs sont sécurisés et adaptés à chaque tranche d’âge. Ils favorisent l’épanouissement de chacun.

L’aménagement d’un environnement favorable nécessite une adaptation continue qui permet d’être en adéquation avec les besoins des enfants et les exigences de sécurité physique et psychique des enfants.

***Pédagogie***

Nous soutenons un accueil basé sur le respect de l’enfant, de son rythme propre, de son développement, de ses activités, de ses intérêts, de ses envies.

Nos pratiques pédagogiques s’inspirent d’Emmi Pikler, célèbre pédiatre hongroise (1902-1984) qui a mené de nombreuses recherches sur le développement de l’enfant. Nous sommes attentifs à la notion de puéricultrice référente, à la continuité, aux repères, à l’importance de la motricité libre et du jeu autonome, à l’importance des soins, à l’observation de chaque enfant.

Mais nous ne nous limitons pas à cette référence pédagogique et nous intéressons également à d’autres modèles pédagogiques.

Nous nous remettons sans cesse en question et adaptons nos pratiques en fonction de nos rencontres et échanges avec les parents et autres professionnels, de nos formations et de l’évolution de la société …

***La puéricultrice référente***

L’enfant est accueilli par sa puéricultrice de référence.

Son rôle a une grande importance car elle accompagne l’enfant tout au long de son séjour à la crèche. Elle est un repère, un garant du suivi de l’enfant et a une connaissance pointue de ses habitudes. « Elle lui procure un intérêt particulier, une relation privilégiée et une sécurité affective ».

Elle travaille en étroite collaboration avec sa collègue directe et les autres membres de l’équipe. Elle n’est donc pas exclusive !

Lors du premier accueil, elle s’entretient avec les parents et parcours les habitudes de vie de l’enfant. C’est le début d’une relation qui va s’ajuster au fur et à mesure en fonction des observations de la puéricultrice, des échanges avec les parents, des besoins de l’enfant.

***Les repères***

La présence de repères stables facilite et contribue à ce que l’enfant trouve sa place dans la collectivité, qu’il y ait son espace.

Il vit de nombreuses transitions journalières. Il en est ainsi à l’accueil du matin lors de la séparation avec ses parents, de l’accueil des autres enfants et de leur(s) parent(s), des retrouvailles en fin de journée, de celles des autres enfants, de la présence de fratrie, des entrées et sorties des accueillantes.

L’enfant, lors de son évolution peut être à certains moments plus fragile. C’est le cas lors de nouvelles acquisitions, qu’elles soient motrice, didactique, affective, sociale.

Il est important d’en tenir compte pour le rassurer, le sécuriser et les repères y contribuent.

Afin que l’enfant puisse acquérir un certain nombre de repères et petit à petit connaître l’environnement et les personnes (accueillantes et enfants) de la crèche, mais également pour que les accueillantes puissent bien le connaître, nous demandons aux parents de lui faire fréquenter la crèche au moins 12 jours par mois minimum.

Quelques objets peuvent également rassurer l’enfant comme par exemple :

* Un foulard, un tissu, avec l’odeur de la maman ou du papa
* Un doudou qui fait l’aller /retour entre la maison et la crèche. Mais il faut veiller à ce qu’il ne soit pas trop encombrant pour sa sécurité.

Il sera placé dans une pochette à doudou mais toujours à disposition de l’enfant.

* Une sucette. Elle sera donnée à des moments clefs comme la séparation, la maladie, un chagrin, la sieste. La raison de ces limites est liée au frein que représente la sucette lors de l’acquisition du langage d’une part et au fait qu’en collectivité, elle peut être source de conflits avec les autres enfants.

***L’observation***

Elle permet à l’accueillante d’être à l’écoute de l’enfant, de décoder le sens de ses manifestations et d’être en mesure d’y répondre adéquatement en recourant à une ou à plusieurs formes de communication la ou les plus appropriée(s) en regard de son âge.

Les observations sont axées principalement sur :

* Les manifestations d’affects de l’enfant
* La motricité
* Le jeu
* Le repas
* Le sommeil
* Le langage
* Les interactions avec les autres enfants ainsi qu’avec ses parents et les adultes qui l’entourent

Toutes ces observations sont soigneusement rédigées dans les différents supports écrits que nous utilisons : dossier de l’enfant, rapport journalier, cahier maison-crèche.

Les observations servent de base aux nombreux échanges avec les parents et nous permettent d’adapter nos pratiques.

***Le respect du rythme***

**Le développement moteur et la motricité libre:**

Au fil du temps, l’’enfant se découvre lui-même grâce à ses expériences corporelles.

Il a besoin de bouger, de se mouvoir, d’explorer et d’expérimenter avec plaisir. C’est par ses mouvements qu’il découvre son corps et le monde qui l’entoure.

Un de nos principes éducatifs étant de « ne pas faire à la place de l ’enfant », il est encouragé verbalement par l’accueillante.

« Ses capacités sont inscrites dans son équipement génétique et vont pouvoir apparaître et se développer si on lui en donne le temps ».

L’enfant n’est jamais mis dans une position qu’il ne maîtrise pas, qu’il n’a pas acquise lui-même. Libre de ses mouvements, il acquiert petit à petit la maitrise de son corps et développe une confiance en ses compétences.

Lorsqu’il se prépare à passer à un autre stade de développement, cela signifie qu’il est prêt, qu’il a confiance en lui et il sera autonome sans avoir subi de stress, de peur, d’angoisse liés à des positions sur lesquelles il n’a aucune prise.

Des objets, des jouets et du matériel adaptés à son niveau de développement sont mis à sa disposition.

**Le sommeil** : l’attention apportée aux signaux de fatigue de l’enfant, permet de satisfaire son besoin de sommeil et de favoriser un endormissement dans les meilleures conditions. Le temps de sommeil qui lui est nécessaire, n’est jamais interrompu pour un repas ou une question d’organisation. Si la mise au lit s’avère infructueuse, l’enfant est levé. Une nouvelle mise au lit sera tentée un peu plus tard. Le lit est un repère pour l’enfant, il est donc individualisé par enfant.

**L’alimentation :** les repas sont d’abord donnés individuellement aux bras. Ensuite l’enfant sera invité à passer à table sur une chaise adaptée en fonction de son âge, de ses capacités et de son désir de manger seul.

Si l’enfant refuse de manger son repas, il lui est proposé à nouveau plus tard mais nous ne le forçons pas.

**Le jeu** : il permet à l’enfant de découvrir son corps et le monde extérieur. Bien que

l’activité soit involontaire au début, l’enfant manifeste des signes d’intérêt pour tout ce qui l’entoure. Il n’est pas interrompu brusquement dans son activité, dans ce qu’il a

entrepris pour ne pas casser son projet. L’enfant est placé dans une situation qui favorise au maximum son activité autonome et spontanée.

**Le tempérament** : il s’agit d’accepter les comportements de l’enfant qui lui sont

propres, qu’ils soient calmes ou plus vifs et ainsi, de favoriser l’inscription de chacun au sein du groupe sans chercher à le rapprocher d’un modèle.

***La verbalisation***

Nous parlons à l’enfant dès son plus jeune âge et durant tous les moments d’éveil parce qu’il est un interlocuteur qui a le droit à des explications lors de chaque acte posé par l’accueillante, que cela le concerne directement ou indirectement. Cela nous met en relation avec lui.

Lors des soins, les paroles de l’accueillante accompagnent les gestes et les propositions concrètes. Les paroles vont avoir pour fonction d’envelopper l’enfant et de l’aider à construire son unité, son intériorité.

Selon l’âge, le contexte ou la situation, la manière de communiquer sera différente.

Nous insistons sur la verbalisation du vécu tant pour lui rappeler ce qu’il a fait hier, ce qu’il fait maintenant ou ce qu’il fera plus tard, que pour lui nommer ce qu’il ressent, commenter ses intérêts et son état émotionnel.

En mettant des mots sur tout ce qu’il vit, l’enfant sera rassuré et l’acquisition du langage sera favorisée.

L’utilisation régulière des livres est un outil pour soutenir l’acquisition du langage.

***Le partenariat avec les parents***

La relation de confiance avec le parent se développe tout au long du parcours à la crèche. Elle se crée au quotidien, mais aussi lors des transitions au moment des changements d’unités, lors des échanges avec l’équipe ou encore pendant les festivités…

1. ***Au quotidien…****:*

* *Nous sommes attentifs à instaurer une relation de confiance*

L’équipe établit avec les parents une relation qui développe et encourage la complémentarité et l’harmonie entre les différents lieux de vie de l’enfant et le projet de chacun. Cela commence avec la familiarisation lors de l’entrée en crèche.

Ces échanges amènent progressivement l’enfant et les adultes qui l’entourent à une confiance réciproque vouée à se solidifier au fil du temps et à accroître la connaissance de l’enfant, de ses besoins et à assurer son épanouissement.

La séparation quotidienne est positive pour l’enfant à partir du moment où elle est acceptée par les parents. Sécurisé, l’enfant peut investir les personnes et les lieux.

A la séparation, l’enfant vit mieux sa journée si sa maman ou /et son papa le quitte(nt) en confiance et lui exprime(nt) son (leur) départ de façon claire.

Quelle que soit la réaction de l’enfant lors de la séparation, il peut exprimer ses émotions.

L’accueillante l’accompagne en respectant ses rites et en mettant en œuvre ce qui lui est nécessaire pour qu’il soit apaisé.

* *Nous utilisons des documents de liaison*

**La fiche quotidienne de liaison** permet à chacun des partenaires de situer rapidement l’évolution de la journée de l’enfant. C’est ainsi que le parent a pour tâche d’ indiquer l’heure d’éveil, du premier repas, la quantité d’aliments pris, l’heure approximative du départ dans la journée , le nom de la personne qui vient chercher l’enfant, les médicaments ou soins particuliers à lui administrer.

Les accueillantes poursuivent sur cette même fiche le déroulement de la journée

concernant ces points.

**Le cahier « Maison – Crèche** » reflète le vécu de l’enfant dans les situations d’apprentissage, de socialisation, ses nouvelles acquisitions, l’expression de ses sourires, de ses chagrins et autres anecdotes et événements de sa journée.

Décrire des temps de vie de l’enfant associe les parents à son vécu à la crèche par des informations plus détaillées, plus diversifiées.

Ce cahier est également un outil pour les accueillantes qui permet de transmettre des informations lors de l’introduction d’un nouvel aliment à la maison ou toute autre innovation, événement, qui contribue à comprendre les nouvelles manifestations, les changements de comportement de l’enfant.

1. ***Accompagnement des transitions***

Des **rencontres avec les parents** sont organisées à chaque **changement d’unité** de vie.

L’objet consiste pour les parents à s’exprimer dans un contexte favorable avec l’équipe mais aussi avec les autres parents.

Lors de ces changements, nous remettons aux parents un **document spécifique** à l’unité de vie (spécificités chez les bébés, les moyens, les grands). Nous parcourons ensemble ces spécificités du projet pédagogique en rapport avec la tranche d’âge du groupe.

Ces temps d’échanges, de questions et réponses, de partage d’expériences, permettent à tous de se rencontrer de manière conviviale.

1. ***Tout au long du séjour de l’enfant :***

Les parents sont toujours les bienvenus afin d’échanger avec l’équipe.

Les remarques et suggestions nous permettent de nous remettre en question et de modifier parfois nos pratiques.

Des photos sont réalisées et affichées afin de montrer aux parents le quotidien de la crèche (voir Autorisation parentale dans les annexes du ROI)

Les communications importantes se font par mails, elles sont également parfois affichées.

Une fois par an, nous organisons **une festivité** avec les enfants et leurs familles (un samedi) afin de se rencontrer de manière conviviale dans un contexte différent. Les derniers enfants partis à l’école sont également invités.

***Activités culturelles***

Une activité culturelle est organisée pour les enfants une fois par an

Selon les projets, des intervenants extérieurs viennent à la crèche faire découvrir l’art et à culture aux enfants (musicien, spectacle…).

Parallèlement, des livres sont proposés  à tout âge.

***Notes***……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….. ………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

***Spécificités de l’unité de vie des bébés***

***(0-14 mois)***

***Unité de vie***

L’unité de vie des bébés est adaptée à l’accueil des plus petits.

Cette unité de vie est un lieu « sensible », il est demandé aux adultes de rester discrets et de ne pas parler trop fort.

La **biberonnerie** est centrale afin de permettre au personnel de ne pas trop s’éloigner des enfants.

Des fenêtres permettent aux enfants de voir l’unité de vie voisine et également de voir dans la biberonnerie.

Un petit espace extérieur est prévu pour permettre aux bébés de prendre l’air.

L’ambiance de la pièce est cocoon.

Des points d’appui ont été placés afin de favoriser les apprentissages moteurs.

Un espace allaitement est aménagé et à la disposition des mamans qui souhaitent allaiter. Cet espace est également disponible aux parents qui souhaitent donner un repas à leur enfant.

***La familiarisation***

Un mois avant l’arrivée de l’enfant à la crèche, les parents sont informés de la date d’une rencontre organisée à la crèche entre les parents d’un groupe d’enfants et une partie de l’équipe. Cette rencontre est obligatoire, un des deux parents au moins doit être présent. L’objectif de cette rencontre est de bien préparer l’accueil de l’enfant :

* Rappel du ROI et parcourir le projet pédagogique
* Donner quelques informations pratiques
* Répondre aux questions des parents…

L’enfant ainsi que ses parents vont se familiariser en douceur à son nouveau lieu de vie pendant 10 jours consécutifs (hors we). La durée peut être adaptée en cas de besoin.

1er jour : Accueil du-des parent(s) et de son enfant par la référente. L’entretien d’accueil de ce premier jour est prévu pour faire connaissance. Visite de l’unité de vie, présentation de l’équipe et des autres enfants.

2ème jour : le(s) parent(s), l’enfant et la référente restent ensemble un petit moment dans l’unité

3ème jour : le(s) parent(s), l’enfant et la référente restent ensemble un plus long moment dans l’unité

4ème jour : l’enfant, sans le(s) parent(s), reste un petit moment avec la référente dans l’unité

5ème jour : l’enfant, sans le(s) parent(s), reste un plus long moment avec la référente dans l’unité

6ème jour : le(s) parent(s), l’enfant et la référente restent ensemble un petit moment dans l’unité - comme le 2ème jour vu la coupure liée au week-end.

7ème jour : l’enfant, avec le(s) parent(s), mange un premier repas à la crèche

8ème jour : l’enfant, sans le(s) parent(s), reste un plus long moment avec la référente et collègues dans l’unité

9ème jour : l’enfant, sans le(s) parent(s), mange un repas et/ou fait une sieste à la crèche

10ème jour : l’enfant, sans le(s) parent(s), mange un repas, fait une sieste à la crèche et reste une demi-journée à la crèche

Les parents doivent apporter pour le 8ème jour : le lait si ce n’est pas celui de la crèche, 2 sucettes, un sac de couchage, du liquide physiologique, un thermomètre, une crème pour l’érythème fessier ( ! nous n’utilisons pas de cosmétiques).

La période de familiarisation permet une transition douce et bénéfique pour chacun des acteurs :

* **L’enfant** va ressentir l’établissement d’un lien de plus en plus confiant entre ses parents et les accueillantes. Il va peu à peu intégrer des éléments sensoriels et matériels : la puéricultrice de référente, les lieux, les objets, les sons, les odeurs…Il est important qu’il ait son doudou dès le 1er jour s’il en a un.
* **Les parents** vont pouvoir préparer la séparation en apprivoisant le personnel, l’ambiance, le climat de l’unité de vie dans lequel sera accueilli leur enfant. Ils reçoivent des explications sur sa prise en charge et pourront exprimer leurs attentes ou appréhensions à l’égard du la crèche. Petit à petit, ils découvrent les principes éducatifs de notre crèche.
* **Les accueillantes** vont être attentives aux émotions des parents, observer leur façon d’être et d’agir avec leur enfant pour s’ajuster au mieux aux habitudes de l’enfant. Elles vont porter une attention particulière à l’enfant, à ses émotions.

Il est important qu’au moins un des deux parents soient présents lors de cette familiarisation. L’enfant est en lien avant tout avec ses parents qui sont ses premiers repères. L’enfant se sent en sécurité avec eux. Leurs présences auprès de lui dans ces premiers moments est donc très importante pour entretenir son sentiment de sécurité et l’aider à trouver des nouveaux repères qui l’aideront à se séparer.

A l’entrée de l’enfant, les accueillantes s’ajustent aux habitudes et aux rites mis en

place par les parents pour éviter toute sensation d’insécurité. C’est progressivement que l’on arrive aux pratiques de la crèche, différentes de celles du milieu familial.

Lors de cette période, les accueillantes établissent avec les parents une relation qui développe et encourage la complémentarité et l’harmonie entre les différents lieux de vie de l’enfant et le projet de chacun. Ces échanges amènent progressivement l’enfant et les adultes qui l’entourent à une confiance réciproque vouée à se solidifier au fil du temps et à **accroître la connaissance de l’enfant, de ses besoins** et à assurer son épanouissement.

Lorsqu’ arrive le moment de confier leur enfant, les parents sont particulièrement vulnérables. Ils réalisent que d’autres personnes, étrangères au cercle familial, vont intervenir dans le devenir de leur enfant. Ils peuvent avoir le sentiment de livrer une part de leur intimité, de leur vie privée. Il nous incombe en tant que professionnels, d’établir une relation de confiance avec les parents, basée sur l’écoute, le dialogue et le respect.

Le parent peut téléphoner à tout moment  pour avoir des nouvelles de son enfant pour autant que le personnel soit disponible pour répondre au téléphone.

***Motricité et jeu***

Nous ne disposons pas de parc afin que l’enfant puisse avoir une grande capacité de mouvements. Des tapis sont disposés au sol entourés de coussins pour les bébés en familiarisation.

Les nouveaux bébés ont chacun un panier de jeux personnels disposés autour d’eux afin de le rassurer. Ce panier personnel est un véritable repère pour l’enfant.

Nous soutenons le principe de motricité libre. L’adulte laisse l’enfant libre de ses mouvements tout au long de la journée. L’enfant ne porte pas de chaussettes pour mieux adhérer au sol ainsi que des vêtements souples.

L’accueillante accompagne l’enfant dans ses apprentissages tout en privilégiant son activité spontanée et autonome. L’accueillante lui accorde le temps nécessaire dont il a besoin.

Des modules de psychomotricité en mousse adaptés au niveau de développement des enfants sont disposés dans la pièce.

***Sommeil***

Les enfants sont répartis dans 4 chambres dont 2 plus petites sont destinées à des enfants qui ont plus de difficultés à dormir en collectivité. Les accueillantes tiennent compte de leurs habitudes d’endormissement et de sommeil.

Les enfants sont placés exclusivement sur le dos et dorment dans un sac de couchage fourni par les parents.

Seul un doudou et une sucette sont autorisés dans le lit.

Une surveillance visuelle de la part de l’accueillante est assurée régulièrement.

***Alimentation***

Le repas est donné en fonction des besoins de l’enfant et de son rythme.

Le repas est donné individuellement dans les bras. Il est donné par la puéricultrice référente ou un autre membre de l’équipe.

L’enfant recevra des petites gorgées d’eau dans un verre au cours du repas et tout au long de la journée.

L’échange d’informations concernant l’alimentation est très important dans cette unité de vie car les changements sont nombreux. L’enfant passera du biberon à une diversification alimentaire en collaboration étroite avec les parents.

Les biberons utilisés sont ceux de la crèche sauf si le parent veut amener un biberon spécifique. Les parents peuvent amener du lait maternel.

***Notes***……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….. ………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

***Spécificités de l’unité de vie des moyens (14-22 mois)***

***Unité de vie***

L’aménagement de l’unité de vie répond aux besoins des enfants de cette tranche d’âge. L’espace permet aux enfants de grimper, courir... Il est prolongé d’une terrasse extérieure qui donne accès au jardin.

Il existe un visuel ludique avec l’unité des moyens voisine.

Dès que le nombre d’enfants est important, une porte coulissante permet de séparer les enfants en plus petits groupes afin d’assurer leur bien-être.

***La « familiarisation » lors des transitions entre les unités de vie (passage de l’unité de vie des bébés vers celle des moyens)***

* **3 semaines avant** le passage des enfants, les accueillantes se transmettent les informations nécessaires sur le fonctionnement de l’unité ainsi que sur les enfants. Le passage s’organise en équipe pluridisciplinaire.
* **2 semaines avant**, les enfants viennent visiter l’unité en petits groupes, accompagnés de leur puéricultrice de référence pour les rassurer. Ils passent des moments de plus en plus longs afin d’observer l’espace ainsi que leurs nouveaux compagnons et jeux.

Ils se familiarisent avec les lieux et le personnel peu à peu.

La puéricultrice de référence observe les manifestations des enfants, les note et les transmet aux collègues ainsi qu’aux parents.

Une rencontre est organisée avec les parents ainsi qu’une visite des nouveaux lieux.

**Attention :** s’il s’agit d’un nouvel enfant qui arrive dans l’unité des moyens (et qu’il n’a dès lors pas été en unité de vie chez les bébés), une période de familiarisation est prévue avec l’enfant et ses parents pour qu’ils se familiarisent en douceur à son nouveau lieu de vie. Cette familiarisation dure environ 1 semaine (5 séances). La durée peut être adaptée en cas de besoin et en fonction des disponibilités des parents. Cette familiarisation comprend minimum un entretien d’accueil, puis l’enfant reste d’abord avec son/ses parent(s) des petits moments à la crèche, puis seul de plus en plus longtemps, jusqu’à faire une demi-journée.

***Motricité, socialisation et jeu***

L’enfant vit de grandes étapes de son développement pendant cette période. Il y a un véritable boom psychomoteur avec l’arrivée de la marche et les premières « vraies » interactions où l’enfant commence à considérer ses camarades non plus comme des « objets » à découvrir mais comme des « sujets » avec des émotions. N’oublions cependant pas que ce n’est pas avant 4 ans que l’enfant comprend que l’autre a des intentions distinctes des siennes ou encore qu’il comprend la notion de « partage ».

Au niveau moteur : L’enfant a besoin de construire et détruire. Des jeux adaptés seront mis à sa disposition.

A cet âge, il grimpe partout. L’unité de vie sera aménagée pour répondre à ce besoin : mousses, espaces psychomoteurs…

Les risques de chute sont un peu plus importants.

L’espace extérieur est davantage exploité.

Jeu : L’enfant cherche à faire quelque chose avec les objets : tirer, pousser, lancer, mettre dedans, mettre dehors, taper un objet sur un autre, mettre en correspondance, collectionner…

S’il est occupé avec un objet, ou qu’un objet l’attire, l’enfant n’est pas prêt de le lâcher facilement.

A partir de 16, 18 mois, les enfants aiment imiter les autres, faire comme eux. C’est important qu’i y ait plusieurs jouets semblables.

Certains jeux ainsi que des livres sont mis à la disposition de l’enfant en permanence.

Socialisation : Les **interactions** avec les autres enfants sont de plus en plus nombreuses. L’enfant est parfois maladroit avec les autres.

Les premiers conflits arrivent et ils ne sont pas à éviter. Ils ont un rôle positif et constructif pour l’enfant qui s’affirme, qui exprime ses volontés et ses désirs différents de ceux des autres. L’accueillante interviendra en tant que médiateur si les enfants ne trouvent pas d’eux-mêmes une issue favorable. L’accueillante les aide à se comprendre, à communiquer à trouver des solutions acceptables pour chacun. De cette façon, elle accompagne les enfants dans le processus de l’autonomie.

L’enfant commence à manifester les premières intégrations des **règles et limites**. L’enfant connaît bien souvent la règle avant de pouvoir la respecter, c’est un véritable processus de maturation. C’est l’âge où l’enfant se dirige vers un objet défendu tout en regardant l’adulte, c’est le début de la compréhension des interdits (+/- 1,5 ans). Les limites jouent un rôle de contenance éducative qui le protège et l’intègre dans le groupe. Elles servent au développement de l’enfant.

Les morsures peuvent apparaître à cet âge, elles sont fréquentes dans les milieux d’accueil. L’enfant peut mordre pour de multiples raisons :

* parce qu’il a mal aux dents
* parce qu’il découvre les objets et l’environnement par la bouche ;
* Parce que c’est une manière de s’exprimer.(ex :morsures d’amour)
* Parce qu’il défend son jeu
* Parce que c’est son mode de communication
* Parce qu’il ne supporte pas la présence rapprochée des autres
* Parce qu’il est submergé par une pulsion agressive incontrôlable
* …

Elles sont prises au sérieux par l’équipe. Nous ne jugeons pas l’enfant et mettons des mots sur ce qu’il vit. Nous ne rejetons pas l’émotion vécue par l’enfant qui mord, mais nous le soutenons à l’exprimer autrement. Nous l’observons et échangeons avec les parents. Nous mettons des actions en place afin de résoudre le problème ou au moins l’atténuer.

Nous sommes attentifs tant à l’enfant qui mord, qu’à l’enfant qui est mordu.

Le doudou est toujours à sa disposition dans une pochette.

***Sommeil***

Les accueillantes tiennent compte des habitudes de sommeil et rituels de l’enfant. Les enfants dorment dans leur sac de couchage et toujours dans le même lit.

Le besoin de sommeil de l’enfant est respecté.

Une surveillance visuelle de la part de l’accueillante est assurée régulièrement.

***Alimentation***

Le repas est donné est fonction du besoin de l’enfant, de son rythme. Les repas ne sont pas collectifs mais individualisés.

Les repas sont donnés dans les bras mais peu à peu, la cuillère est proposée à l’enfant, toujours dans les bras.

Lorsqu’il se sent prêt, on l’invite à passer à table sur une chaise adaptée. Des retours en arrière sont toujours possibles.

La texture des aliments est adaptée aux besoins de l’enfant.

Un fruit de saison est proposé vers 9h. Le choix du fruit est adapté à l’âge de l’enfant.

Le repas de midi est précédé d’un potage.

De l’eau est proposée régulièrement au verre tout au long de la journée.

***Notes***……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….. ………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

***Spécificités de l’unité de vie des grands (22-36 mois)***

***Unité de vie***

L’unité de vie est aménagée avec des espaces spécifiques :

* Un espace est prévu pour « faire comme les grands » avec une dinette, des poupées, des déguisements
* Un espace détente
* Un espace construction
* Une ou plusieurs cachettes
* Un espace repas
* Une pièce est consacrée aux jeux moteurs
* La terrasse prolonge le lieu de vie et donne accès au jardin.

Dès que le nombre d’enfants est important, une porte coulissante permet de séparer les enfants en plus petits groupes afin d’assurer leur bien-être.

***La « familiarisation » lors des transitions entre les unités de vie (passage de l’unité de vie des moyens vers celle des grands)***

* **3 semaines avant** le passage des enfants, les accueillantes se transmettent les informations nécessaires sur le fonctionnement de l’unité ainsi que sur les enfants. Le passage s’organise en équipe pluridisciplinaire.
* **2 semaines avant**, les enfants viennent visiter l’unité en petits groupes, accompagnés de leur puéricultrice de référence pour les rassurer. Ils passent des moments de plus en plus longs afin d’observer l’espace ainsi que leurs nouveaux compagnons et jeux.

Ils se familiarisent avec les lieux et le personnel peu à peu.

Les enfants confectionnent avec l’aide de la puéricultrice de référence un set de table qui assurera la transition avec l’unité de vie des grands.

La puéricultrice de référence observe les manifestations des enfants, les note et les transmet aux collègues ainsi qu’aux parents.

Une rencontre est organisée avec les parents ainsi qu’une visite des nouveaux lieux.

**Attention :** s’il s’agit d’un nouvel enfant qui arrive dans l’unité des grands (et qu’il n’a dès lors pas été en unité de vie chez les moyens), une période de familiarisation est prévue avec l’enfant et ses parents pour qu’ils se familiarisent en douceur à son nouveau lieu de vie. Cette familiarisation dure environ 1 semaine (5 séances). La durée peut être adaptée en cas de besoin et en fonction des disponibilités des parents. Cette familiarisation comprend minimum un entretien d’accueil, puis l’enfant reste d’abord avec son/ses parent(s) des petits moments à la crèche, puis seul de plus en plus longtemps, jusqu’à faire une demi-journée.

***Motricité, socialisation et jeu***

Motricité : L’espace extérieur est exploité un maximum, les sorties sont quotidiennes sauf en cas de pluie. Des tenues adaptées sont demandées aux parents.

Une pièce est dédiée à la motricité. Les enfants y ont accès en permanence sauf lorsque l’accueillante est seule. Toute l’unité est néanmoins adaptée pour permettre une grande liberté de mouvements aux enfants.

Socialisation : L’enfant comprend des règles simples. Elles doivent être claires, cohérentes, permanentes et être valables pour tous.

Les limites sont à poser quand il y a une mise en danger, mais aussi par rapport au respect du matériel, du milieu, par rapport aux autres… L’accueillante doit tenir compte des besoins de l’enfant et de son niveau de développement (besoin de bouger, de courir…).

C’est progressivement que l’enfant apprend ce qu’il peut faire ou ne pas faire. Ce n’est que vers 12 ans que l’enfant est capable de se dire la règle à lui-même, signe d’une véritable autonomie.

Jeu : Certains jeux ainsi que des livres sont mis à la disposition de l’enfant en permanence.

Chaque jour, d’autres jeux ou objets variés sont ajoutés. Certains sont disposés sous forme d’ateliers.

Des activités sont proposées régulièrement aux enfants comme de la musique, pâte à modeler, peinture, jardinage, jeux d’eau, bacs à riz, pâtisserie….Elles ne sont jamais obligatoires ! Il n’est pas demandé à l’enfant de « produire quelque chose » le but est qu’il vive des expériences.

Le doudou reste à disposition dans sa pochette.

***Acquisition de la propreté***

L’acquisition de la propreté est une étape importante pour l’enfant. L’unité dispose de petits WC adaptés à la taille des enfants.

Vers 2 ans, en général, l’enfant a de plus en plus conscience de son corps.

Cependant, l’enfant devient « propre » quand son développement atteint une certaine maturité neurophysiologique ***et*** psychologique. Il est nécessaire que ces 2 niveaux de maturité soient atteints en même temps pour entamer le processus de propreté.

L’acquisition du contrôle sphinctérien n’est donc pas « l’apprentissage » d’une nouvelle habitude mais est un véritable processus conditionné par un certain niveau de développement neuromusculaire, psychomoteur, cognitif et affectif (désir de l’enfant de grandir, de s’autonomiser, de faire comme les adultes).

Différents facteurs influencent cette étape de son développement et chaque enfant a son propre rythme. Ce n’est pas une question de volonté mais bien un déclic interne à l’enfant : il ne s’agit pas d’un apprentissage mais d’une acquisition, comme une autre (marcher, ramper, parler…). Il s’agit de faire confiance à l’enfant.

Nous observons dès lors ses signes d’intérêt et nous respectons son rythme. Des retours en arrière arrivent parfois et sont possibles.

Il est important que la démarche vienne de l’enfant et non de l’adulte ! L’enfant sera encouragé dans ses démarches mais il ne sera jamais forcé.

Tout cela se fait en concertation avec les parents, les échanges avec les parents sont primordiaux.

Il arrive parfois que le comportement de l’enfant face à la propreté ne soit pas le même à la maison qu’à la crèche mais nous nous adaptons sans le stresser. L’enfant ne doit pas obligatoirement être propre au moment de l’entrée à l’école, même si nous savons qu’il est difficile de faire face aux pressions extérieures.

Ce thème est abordé lors de la rencontre parents.

***Sommeil***

Les enfants dorment sur des couchettes disposées au sol.

La sieste est collective mais un enfant peut aller dormir plus tôt s’il en éprouve le besoin.

Les habitudes de sommeil et les rituels des enfants sont respectés.

Ils dorment toujours dans des sacs de couchage.

Une accueillante est présente au moment des siestes.

***Alimentation***

Dans l’unité de vie des grands, à chaque repas, les enfants mangent de manière collective assis à table par petit groupe avec une accueillante à leurs côtés.

Le moment du repas est un réel moment de convivialité.

L’accueillante échange avec les enfants : elle explique le contenu de l’assiette, répond aux questions,…. Mais c’est aussi le moment pour parler du vécu de l’enfant : l’accueillante explique le déroulement de la journée, dit qui est absent, parle des activités qui sont proposées, du temps qu’il va faire…

Le matin, vers 9h, un fruit de saison est proposé.

Vers 11h15, le diner, composé de féculents, de légumes de saison et de viande ou poisson (2x /sem.), est présenté. L’accueillante distribue un set de table aidée d’un enfant.

Les grands se servent eux-mêmes

sous le regard attentif de l’accueillante.

Ils sont invités à goûter de tout mais ils ne seront jamais forcés ! Le rythme est de nouveau respecté.

Après la sieste, un goûter varié, équilibré et « fait maison » est proposé à table.

De l’eau est proposée régulièrement au verre tout au long de la journée.

***Le départ vers l’école***

Le départ à l’école est un moment important dans la vie de l’enfant, de ses parents et de l’équipe. Cette étape est préparée par les accueillantes en partenariat avec les parents. Le sujet est abordé sous différentes formes (discussions, livres, jeux de rôle avec une mallette ...) avec sérénité et sans insistance.

Au moment du départ, une dernière rencontre, plus festive, est organisés avec tout le groupe d’enfants ainsi que leurs parents et la puéricultrice référente. Tout le personnel a l’occasion de dire au revoir à l’enfant et lui écrit un petit mot dans son cahier. Un petit souvenir lui est remis ainsi qu’un petit mot pour l’institutrice.  
En route pour de nouvelles aventures !!

***Notes***……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….. ………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

***L'attestation de qualité***

Pour obtenir une attestation de qualité, valable 3 ans maximum, un milieu d’accueil doit élaborer :

* un projet éducatif/pédagogique conforme au Code de qualité de l’accueil ;
* un plan d’amélioration de la qualité de l’accueil précis (relatif au moins à un principe psychopédagogique du Code), pertinent et dont les moyens prévus sont adaptés ;
* un Règlement d’Ordre Intérieur (R.O.I.) conforme au modèle en vigueur.

Voici les objectifs définis dans notre plan d’amélioration de la qualité (PAQ) pour les 3 prochaines années (2018-2021) :

* Objectif général :
* Suite à l’aménagement dans notre nouveau milieu d’accueil (passage de 27 à 63 lits), notre objectif général concerne :

Harmoniser les pratiques et travailler la cohérence pédagogique dans l’équipe.

* Objectifs spécifiques :
* Continuer le travail mis en place pour l’extension de la nouvelle crèche
* Travailler avec le nouveau projet pédagogique
* Réfléchir à l’aménagement des espaces
* Penser l’accueil des nouvelles familles et gérer les transitions
* Réfléchir aux nouvelles fonctions
* Ajuster la procédure d’évacuation du nouveau bâtiment